

L'art, la culture et la connaissance ne désarmeront pas !

Nous sommes les artisans, depuis plusieurs décennies, de la création et de la diffusion de multiples formes d'expression artistique, du développement d'un public de plus en plus diversifié. Loin d'être un simple supplément d'âme, l'art, la culture et la connaissance sont les raisons d'être d'une société démocratique. Ils sont même devenus aujourd'hui des atouts pour son économie et son développement.

Depuis des années déjà, l'érosion budgétaire (le retard pris sur l'inflation réelle) tend inexorablement à asphyxier notre potentiel de création et nos possibilités de diffusion. C'est maintenant la Révision Générale des Politiques Publiques qui s'attaque d'abord au Ministère de la Culture, aux musées et aux établissements publics, mais qui ne tardera pas à vouloir imposer son empire à tous les organismes du spectacle vivant : « réformes » malthusiennes de l'Administration elle-même, copie mécanique du management à l'américaine, politique du rendement...

Lors de ses vœux au monde de la culture, le 7 janvier dernier, le Président de la République s'est engagé à ce que la compétence culturelle soit conservée pour toutes les collectivités territoriales. Mais si les collectivités locales conservent la compétence culturelle, la réforme en cours les privera d'importants moyens financiers alors qu'aujourd'hui elles financent près de 70% de la culture. Si cette réforme rétrograde était votée, les régions et les départements – et, par effet domino, les villes – seraient contraints de diminuer de manière catastrophique leurs aides à l'art et à la culture.

Les conséquences seraient incalculables pour la création artistique, les projets éducatifs et l'emploi !

Nous refusons :

- la fermeture de théâtres, de musées, de bibliothèques,
- la disparition de compagnies, de festivals, de structures quelle que soit leur taille,
- le démantèlement du réseau culturel extérieur français.

Tout cela se soldera par des licenciements, des milliers d'heures de travail en moins pour les artistes et les techniciens et pour tous les corps de métiers associés, dont le pouvoir d'achat s'effondre déjà.

Notre pays va perdre l'un de ses fleurons qui favorise l'émancipation individuelle et collective. La France va perdre une grande part de sa créativité et de son rayonnement.

Nos demandons :

- la prise en compte de nos propositions de réformes :
 - o le vote d'une loi d'orientation et d'une loi de programmation pour inscrire la place de l'art dans notre société, afin d'appliquer l'un des droits fondamentaux de la Constitution : l'accès pour tous les citoyens à l'éducation, à l'art, à la culture et à la connaissance ;
 - o la négociation avec les Collectivités Territoriales d'une nouvelle étape de la décentralisation, avec la garantie de leurs ressources ;
 - o la pérennisation des régimes spécifiques de l'assurance chômage pour les artistes et les techniciens ;
 - o l'arrêt des mesures visant à ne pas remplacer dans les musées et les établissements publics, un départ à la retraite sur deux ;
 - o le déploiement d'un plan général et chiffré en faveur de l'éducation artistique et d'une véritable démocratisation culturelle ;
 - o la mise en œuvre d'une politique culturelle ambitieuse européenne et internationale
 - o la mise en place d'urgence d'un plan de relance et de développement pour l'art et la culture.
- la dissolution du Conseil pour la création artistique, qui préfigure une « agence » qui à terme pourrait se substituer au ministère de la Culture. Celui-ci doit être conforté dans ses missions au service de politiques publiques culturelles ambitieuses. Les fonds dont dispose ce conseil doivent être laissés au Ministère, car l'ensemble du budget de la création, en récession, doit être conforté.

L'offensive du gouvernement contre l'ensemble des services publics est massive et répétée. Il est pourtant crucial de défendre une politique d'intérêt général, la crise actuelle en montre chaque jour la nécessité.

**Si nous ne réagissons pas rapidement,
l'art, la culture et la connaissance sont en danger dans notre pays!**

Venez nombreux pour participer à une grande assemblée générale d'information et de mobilisation

A l'initiative de la CGT Spectacle, du SYNDEAC, de l'UFISC, du CRACC Ile-de-France, de la CGT Culture

Lundi 25 janvier 2010 à 19h30 au Théâtre de la Colline (15 rue Malte Brun- 75020 Paris- Métro Gambetta)

**Si nous ne réagissons pas rapidement,
l'art, la culture et la connaissance sont en danger dans notre pays!**

Assemblée générale d'information et de mobilisation

A l'appel de :

la CGT Spectacle, du SYNDEAC, de l'UFISC, du CRACC Ile-de-France, de la CGT Culture

Lundi 25 janvier 2010 à 19h30 au Théâtre de la Colline

(15 rue Malte Brun - 75020 Paris - Métro Gambetta)

VENEZ NOMBREUX !

La Fédération CGT du Spectacle : syndicat français des artistes interprètes, syndicat national des artistes musiciens, syndicat national des professionnels du théâtre et des activités culturelles

La CGT Culture : syndicat CGT des personnels des affaires culturelles

Le SYNDEAC (Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles)

L'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles) : LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE, LA FEDUROK / Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles, LE SYNAVI / Syndicat National des Arts Vivants, LE SCC / Syndicat du Cirque de Création, LA FSJ / Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées, LE CITI / Centre International pour les Théâtres Itinérants, LE CHAINON/FNTAV / Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants, ACTES IF / Réseau solidaire de lieux culturels franciliens, LE RIF / Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France, LE SMA / Syndicat national des petites et très petites structures non lucratives de Musiques Actuelles, ZONE FRANCHE / Fédération des musiques du monde, LA FFEC / Fédération Française des Écoles de Cirque, LA FRAAP / Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens, La fédération nationale des acteurs CULTURE MULTIMÉDIA.

Le CRACC Ile-de-France (Comité Régional d'Action pour la Culture et la Connaissance) : Association des Bibliothécaires de France - ABF-GIF, Association de Directeurs des Affaires Culturelles d'Ile-de-France - ASDAC Ile de France, CGT Culture, SFA – CGT (syndicat français des artistes interprètes), SDAMP–CGT (Syndicat Des Artistes Musiciens de Paris-Ile-de-France), Coordination des intermittents et précaires d'Ile de France – CIP-IDF, Fédération de la Culture Communication Spectacle CFE-CGC et les syndicats CFE-CGC : SNACOPVA (artistes et Chefs d'orchestre de variétés et Arrangeurs), SNAPS (artistes et professions du Spectacle), SNELD (Editions et Culture), SNCAMTC (cinématographie), syndicat CFE-CGC France Télécom Orange, Fédération MEDIAS 2000 CFE-CGC (Médias et Audiovisuel), Fédération des professionnels du secteur de l'art contemporain – CIPAC, Fédération nationale des écomusées et des musées de société – FEMS, Sauvons la Recherche, Sauvons l'Université, Syndicat national des musiciens - SNM- FO, Syndicat national des scènes publiques – SNSP, Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles – SYNDEAC, Les organisations membres de l'UFISC en Ile-de-France: Fédération des Arts de la Rue en Ile-de-France, Syndicat National des Arts Vivants – SYNAVI- Ile-de-France, le RIF / Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France, Actes-If, réseau solidaire de lieux culturels franciliens, le Syndicat du Cirque de Création – SCC, le Syndicat national des petites et très petites structures non lucratives des Musiques Actuelles – SMA)